

# B

## FORMATIONS

### LES LEVIERS DE REMUNERATION

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 4,7/5.

#### INFOS PRATIQUES

Animateur :  
Juriste Droit Social ou avocat  
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :  
Visio-conférence

La session visio sera ouverte 15 min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité

#### DATE

Jeudi 06 juin 2024

#### HORAIRES

9H – 12H

#### LES TARIFS

Selon la convention de formation signée en fonction du pack choisi

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04 38 02 12 75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

# Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE  
DROIT SOCIAL

## Présentation de la formation

Alors que l'inflation ne cesse de toucher tous les domaines de la vie, les entreprises sont fortement invitées à mettre en place des mécanismes permettant d'augmenter le pouvoir d'achat de ses salariés. Cette formation a pour but de faire le point sur ces différentes possibilités offertes aux entreprises. Aide à la mobilité, partage de la valeur, prise en charge de la prévoyance... découvrez les différents leviers de rémunération permettant de fidéliser OU de recruter son personnel en 2024.

### THÈMES

- Rémunération du salarié en 2024
- Prime de partage de la valeur
- Exonération de cotisations
- Participation
- Intéressement
- Prévoyance

### PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, collaborateurs spécialisés en droit social, expert-comptable (*aucun prérequis nécessaire*)

### CONTENU

#### **Préambule** : les principes de base de la fixation du salaire

- Les obligations de l'entreprise en matière de rémunération (calcul du minima conventionnel, Obligations liées à la prévoyance...)
- Les avantages en nature

#### **I. La prime de partage de la valeur issue de la loi du 29 novembre 2023**

- Combien de prime PPV est-il possible de verser par an ?
- Le régime social et fiscal au regard de l'effectif de l'entreprise

#### **II. Les outils mis à disposition des entreprises en faveur du pouvoir d'achat**

- Les mesures en faveur des heures supplémentaires et monétisation des RTT
- Trajet domicile – lieu de travail : le champ des possibles pour l'employeur (prime transport, forfait mobilité, augmentation de la prise en charge des transports en commun)
- Chèque Cesu, titres restaurant
- Prévoyance

#### **III. La simplification des accords d'intéressement et de participation comme outil en faveur du pouvoir d'achat**

- Simplification de l'intéressement et la participation
- Les contours du plan d'épargne entreprise en 2024

### OBJECTIFS

- Vérifier et perfectionner ses connaissances sur les différents leviers de rémunération obligatoires et facultatifs
- Connaître les contours de la prime de partage de la valeur en 2024

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé / Echange d'expériences / Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Diaporama au format électronique / Diagnostic préalable / Test de validation des connaissances
- Tour de table (selon le nombre) / Adaptation de l'animation et du power point en fonction des retours participants

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

[www.blohorn-avocats.fr](http://www.blohorn-avocats.fr)